

[Cadres éducatifs de la protection judiciaire de la jeunesse](#) [1]

Décret n° 2020-35 du 21 janvier 2020 portant statut particulier du corps des cadres éducatifs de la protection judiciaire de la jeunesse

Journal officiel lois et décrets - N° 0019 du 23 janvier 2020

Ce texte crée un nouveau corps de cadres éducatifs de la protection judiciaire de la jeunesse, doté de deux grades, classé en catégorie A. Il définit les missions, les modalités de recrutement ainsi que les modalités de la constitution initiale du corps. Il procède enfin à la mise en extinction du corps des chefs de service éducatif de la protection judiciaire de la jeunesse.

[Consulter le décret \(Légifrance\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/cadres-%C3%A9ducatifs-de-la-protection-judiciaire-de-la-jeunesse>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041450737&dateTexte=&categorieLien=id>